

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

*Demande d'adoption des normes de fiabilité suivant le projet SAR (Dossier R-4184-2022)*

### Objet de la demande

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec, désignée à titre de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le **Coordonnateur**) a déposé, le 14 février 2022, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'adopter les normes de fiabilité FAC-002-3, IRO-010-3, MOD-031-3, MOD-033-2, PRC-006-5 et TOP-003-4 ainsi que leur annexe Québec (la **Demande**).

Comme corollaire de l'adoption de ces normes de fiabilité, le Coordonnateur demande le retrait des versions précédentes des six normes de fiabilité en vigueur au Québec, soit les normes de fiabilité FAC-002-2, IRO-010-2, MOD-031-2, MOD-033-1, PRC-006-3 et TOP-003-3.

La Demande est soumise en vertu des articles 31 (5°), 85.2, 85.6 et 85.7 de la Loi sur la Régie de l'énergie (la **Loi**).

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation avec des interventions formelles.

Les personnes intéressées pourront soumettre à la Régie une demande d'intervention, accompagnée de la Liste des sujets dont elles entendent traiter et d'un budget de participation conformes aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et au *Guide de paiement des frais des intervenants* (le **Guide**) **au plus tard le 19 avril 2022 à 12 h**. Le Coordonnateur pourra commenter ces demandes au plus tard le **22 avril 2022 à 12 h**. Toute réplique des personnes intéressées devra être soumise avant le **25 avril 2022 à 12 h**.

La demande, les documents afférents, la Loi, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)